

RÉSEAUX

CLASSE	PRÉCISION
A	0,40 m (ouvrage rigide) 0,50 m (ouvrage flexible)
B	Supérieure à classe A et inférieure ou égale à 1,50 m
C	Supérieure à 1,50 m

MARQUAGE BRANCHEMENTS SENSIBLES

- 1 mètre de part et d'autre du tracé.
- Si non cartographié et en présence d'un affleurant, son tracé sera le plus court entre l'affleurant et l'ouvrage principal auquel le branchement est rattaché.

Nature et couleurs des réseaux sensibles

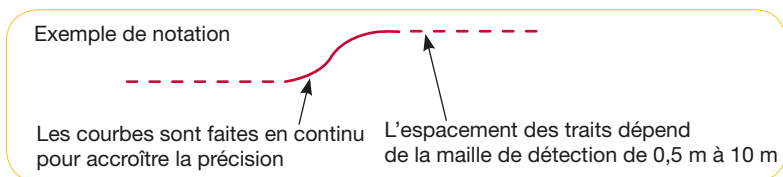
- Électricité BT, HTA ou HTB, éclairage, feux tricolores et signalisation routière
- Gaz combustible (transport ou distribution), hydrocarbures
- Produits chimiques
- Chauffage et climatisation

Nature et couleurs des réseaux non sensibles

Sauf contre-indication de l'exploitant sur le récépissé de la DICT.

- Eau potable
- Assainissement et pluvial
- Zone de travaux et informations pour les travaux
- Zone d'emprise multi-réseaux
- Télécommunications, feux tricolores et signalisation routière TBT

- Prendre une photo de votre marquage et la joindre au PV.
- Tracer les courbes en continu pour accroître la précision du tracé.



- **Maintenir le marquage pendant la durée des travaux.**
- Rester vigilant, les plans ne sont qu'une indication.
- Regarder et analyser l'environnement.
- Tenir compte des affleurants.
- Tenir compte des informations sur les éventuelles plaques de triangulation.

Document à vocation pédagogique qui ne saurait en aucun cas se substituer à la réglementation en vigueur.

Les fiches du guide technique

2.

Marquage-piquetage



Public visé :

- ☒ Opérateurs
- ☒ Encadrants
- ☒ Concepteurs

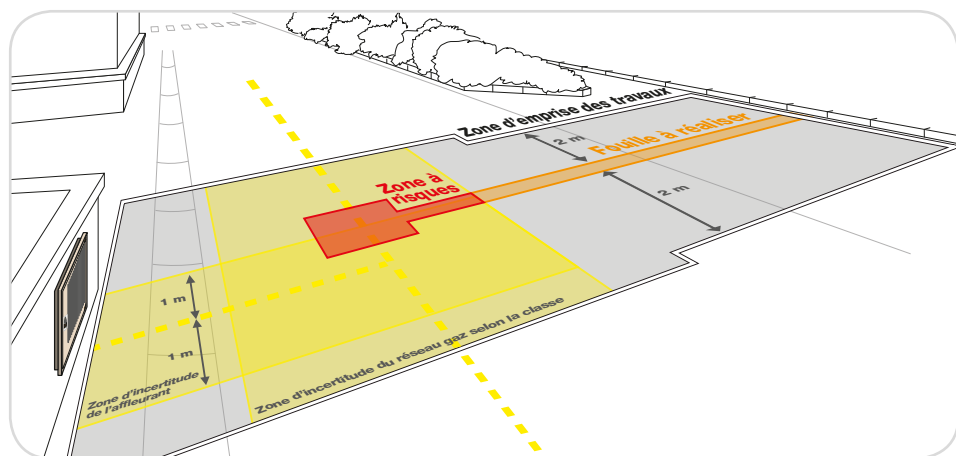
Ces fiches sont créées en référence au *Guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux*, fascicules 1,2, 3.
Fiche réalisée par l'Observatoire DT-DICT de Bourgogne en collaboration avec l'OPPBTP.

- Tracer la zone à terrasser.
- Tracer la zone d'emprise en blanc : zone des travaux augmentée de 2 mètres.
- Tracer les ouvrages en respectant le code couleur.
- Tracer les réseaux dans l'emprise avec profondeur.
- Tracer les zones d'incertitude des réseaux.

Attention, tout écart doit être signalé et validé par le responsable du projet.

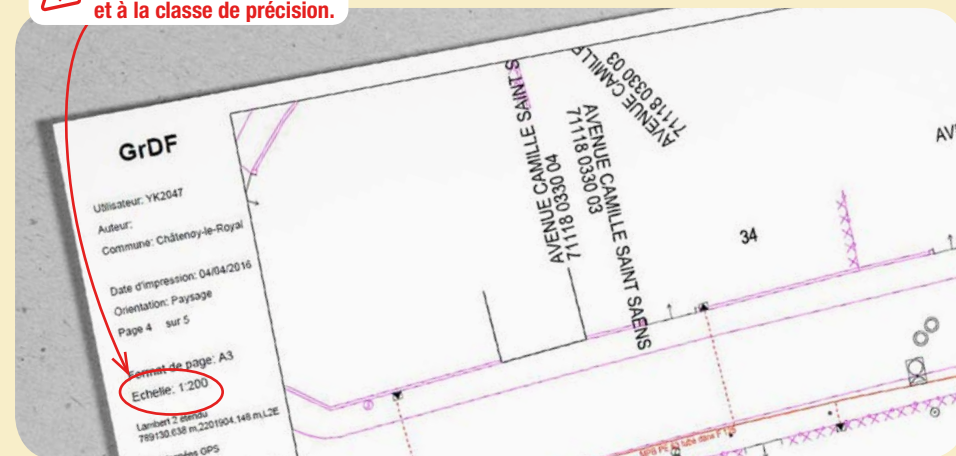
Documents et matériels nécessaires

- Avoir le retour des DICT.
- Avoir le matériel indispensable : kutch, mètre, décamètre, traceur de chantier, piquets.



Zone d'emprise de travaux

Attention à l'échelle et à la classe de précision.



Fac-similé de compte-rendu de marquage-piquetage.

CONTENU MINIMAL DU COMPTE RENDU DE MARQUAGE-PIQUETAGE

Contenu administratif :

- Date et heure de la rédaction
- Nom du rédacteur
- Nom et référence des personnes présentes
- Coordonnées du maître d'œuvre
- Référence du Guide Unique

Contenu chantier :

- Lieu précis des travaux
- Nature des travaux et techniques utilisées
- Date de début des travaux
- Durées prévisionnelles des travaux

Recommandations et localisation des ouvrages :

- Localisation des ouvrages faisant apparaître l'axe présumé de l'ouvrage (caractéristiques de la matérialisation, dimensions et nature du repérage)
- La zone de précaution (niveau d'imprécision de l'ouvrage)
- La profondeur estimée de l'ouvrage
- La profondeur réglementaire de l'ouvrage à la date de pose (s'il y a lieu)
- La classe de précision de la localisation

Exemple de présentation :

- Un espace « observations » est réservé à chaque partie présente
- Date et signature du compte rendu émis par le responsable de projet ou son représentant (cas général)
- Date et signature de l'exécutant valant réception
- Date et signature de l'exécutant valant réception